

Détail de l'itinéraire

- Depuis le camping de Palhères prendre la « D66 » en direction du « Mas de la Barque » jusqu'au poteau « Les Molières ».
- Monter en suivant la piste, vous allez ensuite redescendre sur cette même piste dans la forêt en suivant des lacets.
- La descente se fait sur un flanc orienté nord-est, arrivé sur du plat vous basculerez sur un flanc orienté plein sud. A ce moment vous rencontrerez une patte-d'oie avec un sentier descendant légèrement à droite et un autre tout droit qui remonte sous le village du Pouget.
- Prendre ce dernier.
- Longer le village et profiter du point de vue. Reprendre la route goudronnée pendant 500 mètres et prendre à droite au croisement.
- Suivre cette route et traverser la rivière pour rejoindre la « D66 ».
- Remonter la « D66 » jusqu'au camping.

Le saviez-vous ?

Le Pouget est un Village situé en zone coeur du Parc National des Cévennes. Dans les années 1960, il fut abandonné. Vers 1970, une association européenne dirigée par des Belges a restauré les habitations dans la pure tradition cévenole. De nos jours il reçoit de nombreuses visites. Site merveilleux avec vue sur le Lozère et la vallée de Villefort. On peut même y voir au loin le village fortifié de la Garde Guérin.



Remerciements : club Pelous All Ride, campings du Lac, la Palhères, les Sédariès et Grandeur Nature - document édité dans le cadre de la taxe de séjour



RANDO FICHE VTT

LE POUGET



Distance 6km

Temps 1h

Dénivelé cumulé 170m

Difficulté physique



Difficulté technique



Télécharger la trace GPX



Difficulté

Aucune difficulté n'est à signaler sur ce parcours.

IMPORTANT

Vous empruntez des sentiers balisés par la communauté de communes de Villefort pour votre plus grand plaisir.

Cependant, sachez que les terrains traversés appartiennent à des propriétaires privés. Respectez l'environnement et ne cueillez aucun fruit et champignon sans l'autorisation des propriétaires.

Nos espaces sont partagés par d'autres usagers randonneurs et chasseurs. La météo change parfois très vite, nous vous conseillons de porter des tenues voyantes.

